

votion, et elle dut rendre, à la tombe ce qui avait fait l'objet de son pieux larcin.....”

“ Dans l'après-midi du 8 novembre, M. Doucet se rendit à l'église, et fit aux religieuses une exhortation.....”

Et je crois que c'est tout. Curé de Sainte-Foye, il n'a laissé dans cette paroisse aucune œuvre, aucun souvenir, pas même sa signature ; car chose incroyable, les registres deviennent absolument muets durant son administration. Pas un procès-verbal dans le cahier des délibérations de la fabrique, pas un acte dans le registre des baptêmes, mariages et sépultures !

Il est évident que le changement de poste n'était pas favorable à M. l'abbé Doucet, et que sa santé n'était pas devenue meilleure. Le 14 juin 1815, M. Tabeau écrit à Mgr Plessis : “ M. Doucet est un peu mieux depuis quelques jours. Il a gagné M. Desjardins à aller passer quelques jours à l'Hôpital-Général, pour faire diversion et suppléer au voyage de Saint-Michel qu'il ne peut se résoudre à faire pour diverses causes. ” Le 22 août : “ M. Doucet est assez bien pour la santé. ”

L'évêque de Québec était alors en visite pastorale dans les provinces maritimes. Il revint par Boston et New-York et rentra dans sa ville épiscopale le 28 septembre. Une triste nouvelle l'attendait à son arrivée : le départ soudain et imprévu de l'abbé Doucet pour des lieux inconnus.

Ce jour-là même, le prélat écrit à son coadjuteur, Mgr Panet : “ M. Doucet est parti d'ici à son retour du bureau (1) après avoir fait dans le plus grand secret, les préparatifs d'un homme qui ne doit pas revenir. Ses motifs sont entièrement inconnus à moi et à tout autre. ” On comprend l'émoi, le chagrin de ses supérieurs et de ses nombreux amis.

En novembre, Mgr Plessis reçoit de ses nouvelles par

(1) Bureau de la Caisse Ecclésiastique St-Michel dont M. Doucet faisait partie et qui s'était tenu, le 6 septembre, à Saint-Charles de Bellechasse.